

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1082 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1082

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 septembre 1947

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro
30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué a la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 16 juillet 1917 plaçant en position de mission a l'étranger et en France un administrateur des colonies. (J. O. R.F. du 22 juillet 1917.{Cage 7080.}) Art. 2. —Le présent arrêté, qui donnera lieu à les mesures de publicité extraordinaire sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission :L'inspecteur des affaires administratives,LIURETTE.